



› Formation

Intervention en cas de gestion de situation d'exception – Seveso

Public cible

Toute personne pouvant être désignée comme expert de l'entreprise.

Objectif général

Intervenir dans le cadre de la mise en oeuvre du PPUI (Plan Particulier d'Urgence et d'Intervention).

Objectifs spécifiques

SAVOIR

- Connaître le vocabulaire (en gestion de crise) susceptible être utilisé au sein des organes de concertation multidisciplinaire (Cellule de sécurité, PC-Ops, Comité de Coordination Communal/Provincial).
- Se faire une représentation commune du rôle de l'expert au sein de l'organe de concertation multidisciplinaire.
- Distinguer les différentes disciplines intervenant sur une situation de crise ainsi que leurs priorités.
- Comprendre l'organisation des lieux et de travail relative à une situation de crise.
- Distinguer les différents acteurs qui composent les organes de concertation multidisciplinaire.

SAVOIR-FAIRE

- Réaliser l'action demandée par rapport à des instructions reçues.
- Appliquer la procédure définie dans le PPUI.
- Situer les différents périmètres et points « clés » présents sur une situation de criseSAVOIR-ÊTRE.

SAVOIR-ÊTRE

- Être dans le respect de la fonction de chacun.
- Être dans le respect du ROI.

Déroulement

- Exposé.
- Quiz interactif.
- Mise en situation.

Informations pratiques

Coût: sur devis.

Durée: 1 jour

THÉMATIQUES

Planification d'urgence
& Gestion de crise

Contacts

Gestion des formations

hfegc.gestionnaires@hainaut.be

+32 65 325 743

Adresse: 1, Chemin Bouteiller 7011 Ghlin

Web: FORMATION.HAINAUT.BE

